

ARRÊTÉ

**fixant la liste des candidats inscrits au deuxième tour de scrutin
de l'élection des députés à l'Assemblée
nationale dans le département de la Somme**

**LA PRÉFÈTE DE LA SOMME
CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR
CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE**

Vu le code électoral ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

Vu le décret du 21 décembre 2018 nommant Madame Myriam Garcia, sous-préfète hors classe, secrétaire générale de la préfecture de la Somme ;

Vu le décret du 4 janvier 2019 portant nomination de Madame Muriel Nguyen, préfète de la Somme ;

Vu le décret du 17 novembre 2021 nommant M. Florian Straser, sous-préfet, directeur de cabinet de la préfète de la Somme ;

Vu le décret du 25 avril 2022 portant convocation des électeurs pour l'élection des députés à l'Assemblée nationale ;

Vu l'arrêté préfectoral du 3 décembre 2021 portant délégation de signature à Monsieur Florian Straser, sous-préfet, directeur de cabinet de la préfète de la Somme ;

Vu l'arrêté préfectoral du 24 mai 2022 fixant la liste des candidats inscrits au premier tour de scrutin de l'élection des députés à l'Assemblée nationale dans le département de la Somme ;

Vu les récépissés définitifs de déclaration de candidature délivrés aux candidats ;

Vu le tirage au sort de l'ordre des candidats intervenu le 20 mai 2022 ;

Sur proposition de Madame la secrétaire générale de la préfecture ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : La liste des candidats et de leurs remplaçants dont la déclaration de candidature a été définitivement enregistrée en vue du second tour de l'élection des députés qui se déroulera le 19 juin 2022 dans le département de la Somme est établie comme suit :

1^{ère} circonscription du département de la Somme

| N° des panneaux d'affichage | Candidats | Remplaçants |
|-----------------------------|-----------------------------|-------------------|
| 6 | Mme RIBEIRO-BILLET Nathalie | Mme LOIR Sabine |
| 9 | M. RUFFIN François | Mme MATBOUA Hayat |

2^{ème} circonscription du département de la Somme

| N° des panneaux d'affichage | Candidats | Remplaçants |
|-----------------------------|---------------------|--------------------------|
| 9 | Mme POMPILI Barbara | Mme DORDAIN-SAINT Ingrid |
| 10 | Mme HAMDANE Zahia | Mme VINCENT Laure |

3^{ème} circonscription du département de la Somme

| N° des panneaux d'affichage | Candidats | Remplaçants |
|-----------------------------|--------------------|----------------------|
| 4 | M. LOTTIN Nicolas | Mme CORROYER Sylvie |
| 11 | M. MAQUET Emmanuel | Mme POUPART Patricia |

4^{ème} circonscription du département de la Somme

| N° des panneaux d'affichage | Candidats | Remplaçants |
|-----------------------------|--------------------------|------------------------|
| 3 | M. LECLABART Jean-Claude | Mme BEYLIER Dominique |
| 5 | M. TANGUY Jean-Philippe | M. THÉVENIAUD Philippe |

5^{ème} circonscription du département de la Somme

| N° des panneaux d'affichage | Candidats | Remplaçants |
|-----------------------------|----------------------|-----------------------|
| 2 | Mme MENACHE Yael | Mme WALBECQ Françoise |
| 3 | M. ANCELET Guillaume | Mme KUMM Valérie |

Article 2 : Les numéros et l'ordre des panneaux retenus pour le premier tour sont conservés entre les candidats restant en présence.

Article 3 : La secrétaire générale de la préfecture de la Somme est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Somme.

Amiens, le **15 JUIN 2022**

Pour la préfète et par délégation,
Le sous-préfet, directeur de cabinet,



Florian Straser